

CEMÉA

RELANFORMATION
PAYS DE LA LOIRE



LIVRET
**BPJEPS
EEDD**
44

FORMATION
ANIMATION
2023-2024

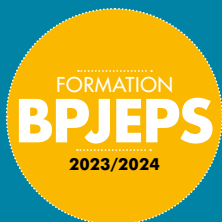
**ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT
VERS UN
DEVELOPPEMENT
DURABLE**



CEMÉA PAYS DE LA LOIRE : NANTES | ST-NAZAIRE | LE MANS | ANGERS

TÉL. 02 51 86 02 61 | 102 rue Saint-Jacques 44200 Nantes | accueil@cemea-pdll.org | www.cemea-pdll.org





L'ANIMATION PROFESSIONNELLE

- LES CEMÉA QUI SOMMES-NOUS ? 3
- LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX CEMÉA 4

LE BPJEPS ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1. UNE CONCEPTION DU TRAVAIL D'ANIMATION DE NIVEAU 4 6
- 2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION 7
- 3. COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION 8
- 4. RÉSEAU ET PARTENAIRES 9
- 5. PRINCIPES ET MÉTHODES 9
- 6. L'ALTERNANCE ET LE TUTORAT 10

VOTRE FORMATION BPJEPS EDD

ORGANISATION GÉNÉRALE

- 1. LE LIEU DE LA FORMATION 12
- 2. LA VIE DU GROUPE EN FORMATION 12
- 3. LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES 12

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- 1. LE RUBAN PÉDAGOGIQUE 13
- 2. LE CALENDRIER DE FORMATION 14
- 3. LA FOAD 16
- 4. LES CERTIFICATIONS 16



Les Ceméa, qui sommes nous ?

MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE SE RÉFÉRANT À L'ÉDUCATION NOUVELLE, LES CEMÉA SONT UNE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DONT LES MEMBRES ONT CHOISI COMME VECTEUR D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉE, LA FORMATION DES PERSONNELS ÉDUCATIFS DES ŒUVRES SCOLAIRES, POST ET PÉRISCOLAIRES, DE VACANCES ET DE LOISIRS, DES ŒUVRES SANITAIRES, ÉDUCATIVES, SOCIALES ET CULTURELLES. LES CEMÉA MILITENT POUR PROMOUVOIR UNE ÉDUCATION ET UNE CULTURE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE, POUR DÉVELOPPER LA RESPONSABILISATION, L'AUTONOMIE, LA SOCIALISATION, POUR FAVORISER LA LIBERTÉ, LA CITOYENNETÉ ET LA SOLIDARITÉ.



➤ LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX CEMÉA

EXERCER LES MÉTIERS DE L'ANIMATION C'EST :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- Favoriser le développement des liens sociaux,
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- Soutenir la transformation des dynamiques des territoires,
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.

LES ANIMATEURS.TRICES PROFESSIONNEL-LE-S ONT UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET POLITIQUE

Ils et elles engagent un projet de société par le choix explicite des méthodes qu'ils et elles mettent en œuvre.

Ils et elles doivent être capables de situer leur action dans des contextes sociaux, culturels et économiques qui dépassent le seul cadre des structures où ils et elles interviennent.

Ils inscrivent leur action dans les démarches de l'éducation populaire en s'adressant à tous les publics, et en agissant pour le développement et l'autonomie de ces publics.

LA FORMATION EST PERMANENTE

Elle se poursuit après la validation d'un diplôme professionnel.
Elle dure toute la vie professionnelle.

LA FORMATION CONTRIBUE À LA TRANSFORMATION DES PERSONNES

Elle dépasse la préparation technique d'un diplôme. Les choix de démarches effectués nécessitent une implication personnelle qui fait que chacun.e se voit autrement, se connaît mieux et se découvre de nouvelles capacités.

Les parcours complets de formation, et pas seulement les diplômes en tant que tels, sont des moyens de promotion individuelle et sociale des personnes.



LA FORMATION EST UN LIEU DE RENCONTRE ET DE CONFRONTATION D'IDÉES ET DE PRATIQUES

Elle est un espace de laïcité où se vivent les différences par la tolérance qu'elle nécessite et par les interrogations individuelles et collectives qu'elle suscite.

NOUS DÉFENDONS LE PRINCIPE D'UNE FORMATION GRATUITE POUR LES PARTICIPANTS.TES

Cette gratuité doit être garantie par des financements publics et des financements issus des organismes collecteurs.

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE EST UNE RICHESSE POUR LES PERSONNES

La reconnaissance et la mise en acte de ce principe sont des acquis sociaux et professionnels importants, pour autant que le corps professionnel soit en capacité d'en contrôler la mise en œuvre.

Dans le cadre de la formation nous sommes attentifs à ce que les personnes qui bénéficient de cette possibilité puissent construire un réel parcours, que l'allègement ne saurait altérer.

Nous reconnaissons également la possibilité à des personnes de pouvoir bénéficier d'un allègement complet de la formation pour la délivrance d'un diplôme, la complexité du parcours conduisant aux allègements nécessitant une implication personnelle forcément réflexive.

LES CEMEA CONDUISENT DES RECHERCHES, DES ACTIONS ET DES FORMATIONS DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

Animation Volontaire (BAFA, BAFD) ; Animation Professionnelle (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, VAE, Formation continue) ; Intervention Sociale ; Petite Enfance ; Santé Psychiatrie ; Personnes âgées ; Handicap ; Accompagnements des événements culturels (Festival d'Avignon depuis sa création avec Jean Vilar, Printemps de Bourges, Francfolies...) ; Relations Européennes et Internationales ; Insertion sociale et professionnelle des jeunes ; Formation des personnels enseignants.

➤ LE BPJEPS

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. UNE CONCEPTION DU TRAVAIL D'ANIMATION DE NIVEAU 4

LA FORMATION BPJEPS EEDD EST CONSTRUITE AUTOUR DE 4 UNITÉS CAPITALISABLES (UC) :

- ➔ UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- ➔ UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- ➔ UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement vers un développement durable
- ➔ UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de «l'éducation à l'environnement vers un développement durable»

Elle s'inscrit dans une logique d'intervention globale d'un-e animateur-trice. Les différentes phases de la formation nous semblent par ailleurs correspondre totalement à la réalité professionnelle de l'entrée en fonction d'un-e animateur-trice de niveau 4 dans sa structure, ainsi qu'à une progression du niveau de responsabilité et de positionnement éducatif et pédagogique dont il-elle doit faire preuve.

IL S'AGIRA POUR LES ANIMATEUR-TRICES D'ÊTRE CAPABLES DE CONCEVOIR, DE RÉALISER ET D'ÉVALUER DES PROJETS D'ANIMATION ET PAR CONSÉQUENT :

- ➔ D'accompagner des personnes et des groupes dans le but de favoriser l'émergence des projets ;
- ➔ De développer des démarches de partenariat pour assurer la réussite des actions ;
- ➔ D'assurer un rôle de coordination et de médiation entre les institutions et les usagers ou entre les techniciens de l'activité et le public ;
- ➔ De préparer, organiser et gérer matériellement et financièrement une action d'animation ;
- ➔ D'évaluer les actions entreprises ;
- ➔ D'utiliser les supports actuels de communication ;
- ➔ De proposer des projets sur des techniques d'animations

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'animation en lien avec l'environnement a beaucoup évolué. De la découverte des milieux naturels à l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD), son ambition sociétale s'est profondément structurée. Aujourd'hui, on attend d'elle qu'elle joue un rôle dans l'émergence de nouveaux comportements citoyens, susceptibles de répondre aux problématiques environnementales, sociales, économiques et culturelles.

La conception d'activités respectueuses de l'environnement et économiquement soutenables émerge et le développement de démarches citoyennes facilite la mise en œuvre des politiques environnementales.

AU-DELÀ DE CES CONSIDÉRATIONS, LES ACTIONS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ONT D'AUTRES EFFETS, D'ORES ET DÉJÀ REPÉRABLES SUR LE TERRITOIRE :

- ➔ une contribution à la revitalisation des milieux ruraux,
- ➔ le développement d'un sentiment d'appartenance à un territoire chez ses habitant-es, avec la volonté d'en valoriser la spécificité et l'identité.

Les enjeux du développement durable croisent aujourd'hui ceux de l'éducation populaire. De nombreux métiers peuvent s'en réclamer. Néanmoins, une formation spécifique d'animateur-trice est pertinente afin que les titulaires de ce diplôme apportent une compétence spécifique dans les projets et les structures.

LA FORMATION VISE AINSI À UNE MEILLEURE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

- ➔ Permettre à chacun-e de consolider son expérience professionnelle et d'enrichir sa qualification pour mieux comprendre et mieux maîtriser les différents aspects (pédagogiques, matériels, techniques, financiers) d'une action d'animation.
- ➔ Permettre à chacun-e de situer sa pratique professionnelle dans un cadre institutionnel donné, ainsi que dans le champ du travail social et de l'animation et dans l'environnement social, économique et politique.
- ➔ Favoriser l'enclenchement d'un processus d'éducation permanente.

LA FORMATION PARTICIPE ÉGALEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE :

- ➔ Mieux se connaître soi et dans un groupe ;
- ➔ Améliorer ses capacités d'expression et de communication ;
- ➔ Mieux situer son rôle dans le monde environnant.

3. COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

L'ARRÊTÉ DU 27 FÉVRIER 2017 PORTANT SUR LA CRÉATION DE LA MENTION « EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE » DU BPJEPs DÉCRIT AINSI, POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE LE MÉTIER D'ANIMATEUR-TRICE :

« L'animateur (trice) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.

Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge.

Il/elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches, d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention des maltraitances.

Il/elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet.

Il/elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Il/elle construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage.

Il/elle accompagne des publics dans la réalisation de leurs projets.

L'animateur(trice) « EEDD » conçoit et conduit, de manière autonome, des projets et des actions d'animation, d'éducation à l'environnement vers un développement durable dans une structure. Son intervention se situe dans le cadre du projet institutionnel de la structure qui l'emploie dont il/elle est porteur et qu'il/elle a la charge de mettre en œuvre. Dans le cadre d'une activité salariée il/elle rend compte de son activité à son supérieur hiérarchique ou à son employeur. »

CODE RNCP (RÉFÉRENTIEL MÉTIER) : 28557



4. RÉSEAU ET PARTENAIRES

LES CEMÉA S'APPUIENT SUR UN RÉSEAU DIVERSIFIÉ :

Ville, Communauté de Communes, Association, entreprises. Des structures centrées sur l'éducation à l'environnement, sur l'accueil de publics ou les deux à la fois, pour qui la formation des encadrant-es est essentielle et qui contribuent à l'émancipation des personnes.

5. PRINCIPES ET MÉTHODES

Nous privilégions les mises en situation et des séances de travail alternées en petits et grands groupes.

L'analyse de situations professionnelles vécues est menée de manière régulière tout au long de la formation et permet une prise de distance avec la pratique et le terrain.

La formation est menée en contact avec le terrain. L'observation, l'expérimentation, l'exploration des milieux et de l'environnement, les enquêtes ou entretiens sont les points de départ des acquisitions.

Cette confrontation au réel, alterne avec l'étude de documents et les éléments de réflexion puisés dans les interrogations et les comptes-rendus d'études.

La communication des travaux menés dans la formation est valorisée et nous consacrons du temps à l'expression écrite et graphique.

L'activité est essentielle dans la formation professionnelle et dans l'acquisition de la culture.

La formation place ainsi la notion « d'agir » au cœur de sa démarche : elle s'appuie sur les vécus et les expériences de chacun-e, n'hésitant pas à avoir recours à des récits autobiographiques ; elle propose des temps de pratique d'activités ; elle met les stagiaires en situation de création et de production.

La valorisation des compétences individuelles et collectives est prise en compte tout au long de la formation, et une grande part est laissée à la formation entre pairs.



6. L'ALTERNANCE ET LE TUTORAT

RYTHME DE LA FORMATION

Formation en alternance (une à deux semaines de formation en centre par mois), sauf pendant les vacances scolaires. Il s'agit d'une véritable alternance, ponctuée par la mise en œuvre d'actions sur le terrain.

LES TUTEUR·TRICES EN SITUATION D'EXERCICE PROFESSIONNEL

L'association et l'implication des tuteur·trices n'est pas pour les CEMEA un axe nouveau dans les formations à l'animation professionnelle.

Il nous semble donc incontournable de travailler avec elles-eux, en direct et tout au long de la formation, sur des modes de fonctionnement et de relation à la fois simples pour elles-eux, mais également respectueux de l'esprit des textes du BPJEPS.

Dans le domaine de l'association des tuteur·trices en entreprise, le déroulement des premières sessions de formation au BPJEPS devra être conçu comme permettant d'expérimenter et de mettre en vie progressivement cette implication encore plus au cœur de la formation du terrain d'alternance.

LA FONCTION TUTORALE

Les stagiaires ont tou·tes un·e tuteur·trice sur leur terrain professionnel. Leurs rôles s'articulent autour des trois fonctions suivantes : accueil, formation et gestion de l'alternance.

1 - ACCUEILLIR

- Le·la tuteur·trice participe à la définition et à la mise en œuvre d'une procédure d'accueil.
- Il·elle s'engage à prendre en charge, seul·e ou au sein d'un groupe tutorial, un·e stagiaire à son arrivée et à en être la personne ressource dans l'entreprise.
- Il·elle favorise l'intégration dans le collectif de travail.

2 - FORMER

- Le·la tuteur·trice participe à la mobilisation du stagiaire en renforçant, précisant et guidant le projet professionnel
- Il·elle aide à acquérir des savoir-faire utilisables dans la relation aux autres : gestion des temps d'animation en direction d'un public, gestion du travail d'équipe.
- Il·elle transmet des techniques professionnelles.

3 - GÉRER L'ALTERNANCE

- Le·la tuteur·trice assure une liaison avec l'organisme de formation. En effet, lors des réunions du comité pédagogique, le·la tuteur·trice est présent·e et est informé·e des différents contenus de formations et peut faire des propositions au regard de ce qui se passe sur le terrain professionnel.
- Il·elle aide à l'élaboration, à la mise en œuvre, à la conduite et à l'évaluation du projet de stage. Le·la tuteur·trice est garant·e de la mise en place du stage pratique. Le projet de stage pratique est négocié avec le·la stagiaire, le·la tuteur·trice et le·la formateur·trice responsable du suivi.

4 - EVALUER

- Le·la tuteur·trice participe à certaines certifications, en effet, il·elle évalue les acquis du·de la stagiaire sur le terrain. Cette évaluation se déroule sur des moments bien repérés dans la formation.
- Il·elle participe à l'évaluation de la formation du·de la stagiaire.
- Il·elle participe à l'élaboration de l'après-formation.
- Il·elle participe au bilan de la formation



LE BPJEPS EEDD

ORGANISATION GÉNÉRALE

1. LE LIEU DE FORMATION

La formation se déroule au Poulpe, 9 rue du 28 février 1943, dans les locaux de l'antenne des Ceméa de St Nazaire. Le Poulpe est situé en centre-ville, le front de mer est à 400 mètres.

Une grande salle de formation ainsi qu'une petite salle avec espace dédié aux ressources pédagogiques, et du matériel informatique sont mis à la disposition des stagiaires. Un espace de restauration composé de micro-ondes, d'un four, de plaques chauffantes, d'un réfrigérateur et de tables avec chaises, leur permet de pouvoir se restaurer. Le jardin est accessible sur l'ensemble des pauses.

De nombreuses places de stationnement sont disponibles à proximité.

L'accès aux transports en commun se fait sur l'avenue du Général de Gaulle.

La gare est à 20 mn à pied ou 10 mn en bus (ligne U2, Le grand Pez – Quatzhorloges).

2. LA VIE DE GROUPE EN FORMATION

Les Ceméa se référant à la pédagogie institutionnelle, il est important que chaque stagiaire puisse vivre et être acteur-trice d'espaces institutionnels.

Il est donc organisé chaque semaine un Conseil de formation, permettant au groupe d'expérimenter cet espace de discussions, de décisions si besoin. L'institutionnel se vit également par la parole portée par des représentant-es, aussi en début de formation, les stagiaires éliront ceux-celles-ci. Ces délégué-es siégeront au Comité pédagogique.

3. LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

La formation BPJEPS EEDD des Ceméa est en cours de réhabilitation par la DRAJES.

Contact équipe de formation : bpjepsedd@cemea-pdll.org

Contact secrétariat : [Evy Maisonneuve : stnazaire@cemea-pdll.org](mailto:stnazaire@cemea-pdll.org)

Référente DRAJES : [Sophie Canneviere](#)

DÉROULÉ DE LA FORMATION

1. LE RUBAN PÉDAGOGIQUE BPJEPS EEDD

CEMEA PAYS DE LA LOIRE (MÂJ 06022023 – SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

	DATES	SEMAINE	Nb Hrs FOAD	NB Hrs prés.	NB Heures	UC
	04 au 06/10/2023	Positionnement	0	18	18	
1	06 au 10/11/2023	Approches pédagogiques et enjeux d'une EEDD	4	31	35	UC4
2	20, 23 et 24/11	Environnement professionnel	4	17	35	UC1
	21 et 22/11/2023	Territoire et EEDD	0	14		UC4
3	04,05 et 06/12/2023	Publics	4	17	21	UC1
4	18 et 19/12/2023	Milieu littoral – milieu marin	4	13	35	UC3
	20, 21 et 22/12	Publics 2	0	18		UC1
5	15, 16 et 19/01/2024	Environnement professionnel	4	17	35	UC1
	17 et 18/01/2024	Animer dehors	0	14		UC4
6	29, 30 et 31/01	De l'observation au projet d'animation	4	17	21	UC1
7	19, 20 et 23/02/2024	Formaliser un projet	4	17	35	UC2
	21 et 22/02/2024	Jeux et enjeux du jeu	0	14		UC4
8	11 et 12/03/2024	Communiquer sur son projet	0	13	35	UC1
	13 au 15/03/2024	Cycle d'animation EEDD	4	18		UC3
9	Du 18 au 22/03/2024	APPN, Sécurité, réglementations et prises de risques	0	35	35	UC3
	01/04/2024	Dépôt des dates de certifications UC3 - 4				
10	15 au 19/04/2024	ADTS et pratiques pédagogiques	7	28	35	UC4
	29/04/2024 au 08/11/ 2024	Certifications UC3 - UC4				
11	13 et 14/05/2024	Conduire et évaluer un projet	0	13	35	UC2
	15, 16 et 17/05/2024	Pratiques EEDD	4	18		UC3
12	27 au 28/05/2024	Conduire et évaluer un projet	0	13	35	UC2
	29 au 31/05/2024	Milieu urbain, espace public	7	15		UC4
13	24 au 28/06/2024	Semaine campée	0	48	48	UC3
14	16 au 18 /09	Fin du projet	0	20	35	UC2
	19 au 20/09	Pratiques pédagogiques	4	11		UC3
15	30/09 au 1/10	Préparer les certifications	0	13	35	UC2
	02 au 04 /10/2024	Outils pédagogiques	4	18		UC3
	30/10/2024	Dépôt des écrits UC1 - UC2				
16	04 au 08/11/2024	Mobilités : interculturel	0	48	48	UC4
17	11 et 12/11/2024	Mobilités : préparer les certifications	0	13	48	UC2
	13 au 15/11/2024	Mobilités : interculturel	0	35		UC4
18	19 au 22/11/2024	Evaluer la formation/ certifications	0	24	24	UC 2
	21 et 22/11/2024	Certifications UC1 - UC2				
	16 et 17/12/2024	Rattrapages UC1 - UC2				
	17/12/2024	FIN DE FORMATION				
			58	590	648	

INFORMATIONS :

Réunion d'information collective :

Mardi 06 juin 2023 à 18h / jeudi 07 sept. 2023 à 18h

Sélections : Lundi 26 juin 2023 et mardi 19 sept. 2023

Réunion d'information tuteurs.rices : Mardi 5 déc. 2023, à 10h30

Comité pédagogique de formation N°1 :

Mardi 19 mars 2024, à 10h30

Comité pédagogique de formation N°2 :

Jeudi 14 nov. 2024, à 10h30

	Nb Hrs FOAD	NB Hrs prés.	NB Heures	%
UC1	16	99	115	18,25
UC2	4	100	104	16,51
UC3	20	161	181	28,73
UC4	18	212	230	36,51
TOTAL	58	572	630	100

2. LE CALENDRIER DE FORMATION 2023/2024

Ce calendrier est prévisionnel et est susceptible d'être modifié

Octobre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39							1
40	2	3	4	5	6	7	8
41	9	10	11	12	13	14	15
42	16	17	18	19	20	21	22
43	23	24	25	26	27	28	29
44	30	31					

Novembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44			1	2	3	4	5
45	6	7	8	9	10	11	12
46	13	14	15	16	17	18	19
47	20	21	22	23	24	25	26
48	27	28	29	30			

Décembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48					1	2	3
49	4	5	6	7	8	9	10
50	11	12	13	14	15	16	17
51	18	19	20	21	22	23	24
52	25	26	27	28	29	30	31

Janvier							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	1	2	3	4	5	6	7
2	8	9	10	11	12	13	14
3	15	16	17	18	19	20	21
4	22	23	24	25	26	27	28
5	29	30	31				

Février							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5				1	2	3	4
6	5	6	7	8	9	10	11
7	12	13	14	15	16	17	18
8	19	20	21	22	23	24	25
9	26	27	28	29			

Mars							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

Avril							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

Mai							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

Juin							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

Juillet							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

Août							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

Septembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

Octobre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40		1	2	3	4	5	6
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

Novembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44					1	2	3
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

Décembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
1	30	31					

- Positionnement
- Semaine de formation
- Semaine en internat
- Vacances scolaires
- Jours de certifications ou rattrapages

3. LA FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE (FOAD)

Des temps de formation sont organisés hors des lieux de formation pour permettre d'apprendre à organiser son travail et à utiliser les outils numériques. Ces temps sont identifiés et des outils d'accompagnement des stagiaires seront proposés dès le début de la formation (calendrier et protocole)

UC3 ET UC4 :
29/04/2024 au
08/11/2024

UC1 ET 2 :
21 et 22/11/2024

RATTRAPAGE :
16 et 17/12/2024

4. LES CERTIFICATIONS

PRINCIPES :

Nous faisons le choix pédagogique de favoriser la vérification des compétences en situation réelle (ou pour le moins à partir du contexte réel d'alternance du de la stagiaire). En conséquence les certifications s'inscriront le plus possible dans la réalité professionnelle du de la stagiaire. L'implication du de la tuteur-trice en amont des différentes certifications nous semble indispensable. Le soutien du de la tuteur-trice à partir d'outils fournis par l'organisme de formation afin de faciliter les modalités d'accompagnement.

Les aspects de lecture / écriture nous semblent être une clef de développement personnel et culturel des stagiaires. La nature des parcours de vie habituels des stagiaires s'engageant dans la formation d'animation plaide pour une importance accrue des compétences en matière de communication. Cet axe de formation doit accompagner l'ensemble des parcours et s'appuyer sur l'ensemble des situations formatives et professionnelles.

PROTOCOLE :

Le protocole comprend 2 étapes de certification. Les procédures d'évaluation s'articulent autour de supports ou de situations pédagogiques :

- La mise en œuvre et l'encadrement d'une SÉANCE D'ANIMATION
- La présentation et l'évaluation d'un PROJET D'ANIMATION

Les situations d'évaluation certificatives que nous proposons ont pour vocation d'outiller le-la stagiaire au-delà de sa formation. Les différents écrits seront lus par le-la formateur-trice référent-e de la formation et par le-la tuteur-trice qui pourront demander les réajustements nécessaires.

De même, des mises en situation d'animation préalables seront effectuées, en centre de formation et sur le terrain d'alternance, sous le contrôle du de la formateur-trice référent-e ou du de la tuteur-trice.

Enfin, des mises en situation orales seront travaillées tout au long de la formation.

RATTRAPAGE :

Chacune des situations certificatives fait l'objet d'une seconde présentation en cas d'échec. Dans des cas spécifiques (accident, maladie, maternité...), la commission certificative pourra proposer une nouvelle situation d'évaluation certificative. Chaque rattrapage fait l'objet d'une motivation et d'un conseil explicitement formulés au à la candidat-e dans la grille de certification par la commission d'évaluation. Pour l'épreuve « séance d'animation », cette contractualisation fixera également la date de cette nouvelle mise en situation qui se tiendra dans un délai à convenir entre le-la stagiaire, le-la formateur-trice et la commission d'évaluation.

SITUATIONS DE CERTIFICATION RETENUES	VALIDATION DES UC	DATES DE CERTIFICATION RETENUES
PREMIÈRE ÉTAPE		
SEANCE D'ANIMATION <ul style="list-style-type: none"> • Production d'un document d'une vingtaine de pages hors annexes, qui présente une séance d'animation, un outil pédagogique conçu par le-la candidat.e qui s'inscrit dans un projet d'Education à l'Environnement vers le Développement Durable. L'écrit présente son contexte de mise en œuvre, les potentialités du milieu d'animation, la progression et les méthodes pédagogiques utilisées ainsi que les ressources, de sources fiables, sur lesquelles s'est appuyée la construction du projet d'animation. • Encadrement d'une séance d'animation en lien avec le projet, auprès de 6 personnes au minimum, d'une durée de 45 à 90 min maximum face aux deux évaluateur-trices. Cette situation d'évaluation se déroule dans la structure d'accueil. • Entretien ayant comme support le document écrit et la séance d'animation réalisée, d'une durée de 45 min au maximum, dont 15 min maximum de présentation orale par le-la candidat.e. 	UC3 UC4	Dépôt des dates de certifications : 01 avril 2023 Dépôt du dossier écrit : 15 jours avant la certification Certification : Du 29 avril au 08 novembre 2024 Dépôt du dossier de rattrapage : 15 jours avant la certification Certification de rattrapage : Du 10 juin au 06 novembre 2024
DEUXIÈME ÉTAPE		
PROJET D'ANIMATION <ul style="list-style-type: none"> • Production d'un document écrit d'environ 20 pages explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'accueil proposant des activités d'éducation à l'environnement vers un développement durable. • Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le-la candidat.e d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences. 	UC1 UC2	Dépôt du dossier : 30 octobre 2024 Certification : 21 et 22 novembre 2024 Dépôt du dossier rattrapage : 15 jours avant la date de rattrapage Certification au rattrapage : 16 et 17 décembre 2024



GRILLE D'ÉVALUATION DE L'UC 1

ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

Modalités des épreuves certificatives : Epreuve commune aux UC 1 et UC 2.

Le candidat rédige un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'accueil. Ce document constitue le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences visées dans les Unités Capitalisables (UC) 1 et 2 du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) en 4 UC.

Ce document est à remettre à l'organisme de formation au plus tard 15 jours avant l'épreuve.

L'entretien se déroule sur une durée de 40 minutes au maximum comprenant une présentation orale par le candidat d'une durée de vingt minutes au maximum.

Objectifs intermédiaires (OI) de 1^{er} rang de l'UC 1 :

OI 1.1 : COMMUNIQUER DANS LES SITUATIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

OI 1.2 : PRENDRE EN COMPTE LES CARACTERISTIQUES DES PUBLICS DANS LEURS ENVIRONNEMENTS DANS UNE DEMARCHE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE

OI 1.3 : CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT D'UNE STRUCTURE

Conditions d'obtention de l'UC 1 :

Tous les OI de 1^{er} rang doivent être validés.

Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation.

UC 1	ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	FAVORABLE	DÉFAVORABLE
OI 1-1 COMMUNIQUER DANS LES SITUATIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE			
	1.1.1 Adapter sa communication aux différents publics		
	1.1.2 Produire des écrits professionnels		
	1.1.3 Promouvoir les projets et actions de la structure		
OI 1-2 PRENDRE EN COMPTE LES CARACTERISTIQUES DES PUBLICS DANS LEURS ENVIRONNEMENTS DANS UNE DEMARCHE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE			
	1.2.1 Repérer les attentes et les besoins des différents publics		
	1.2.2 Choisir les démarches adaptées en fonction des publics		
	1.2.3 Garantir l'intégrité physique et morale des publics		
OI 1-3 CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT D'UNE STRUCTURE			
	1.3.1 Se situer dans la structure		
	1.3.2 Situer la structure dans les différents types d'environnement		
	1.3.3 Participer à la vie de la structure		

BPJEPS Spécialité : **Animateur**
Mention (et option) : **Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable**

Grille d'évaluation de l'UC 2

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

Stagiaire (nom et prénom) :

Date de l'épreuve : Initiale : Le 02 12 2022
Rattrapage : Le 16 12 2022

Lieu :

Heure de début de l'entretien		Heure de fin de la présentation	
Heure de fin de l'entretien		Signature du candidat à la fin de l'entretien	

UC 2	METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE
OI 2-1 CONCEVOIR UN PROJET D'ANIMATION	
	2.1.1 Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli
	2.1.2 Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
	2.1.3 Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2-2 CONDUIRE UN PROJET D'ANIMATION	
	2.2.1 Planifier les étapes de réalisation
	2.2.2 Animer en équipe dans le cadre du projet
	2.2.3 Procéder aux régulations nécessaires
OI 2-3 EVALUER UN PROJET D'ANIMATION	
	2.3.1 Utiliser les outils d'évaluation adaptés
	2.3.2 Produire un bilan
	2.3.3 Identifier des perspectives d'évolution

Proposition de la commission d'évaluation certificative de l'UC 2 :

FAVORABLE DÉFAVORABLE

MOTIVATION DE L'AVIS (obligatoire si la proposition est défavorable)

Evalueurs	Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
	Signature :		Signature :	

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'UC 3

CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Modalités des épreuves certificatives :

Présentation d'un écrit « Projet d'Education à l'Environnement vers le Développement Durable » d'une vingtaine de pages hors annexes, qui présente un projet d'animation, son contexte de mise en œuvre, les potentialités du milieu d'animation, la progression et les méthodes pédagogiques utilisées ainsi que les ressources, de sources fiables, sur lesquelles s'est appuyée la construction du projet d'animation. Figure dans le document un outil pédagogique conçu par le, la candidat.e.

Encadrement d'une séance d'animation en lien avec le projet, auprès de 6 personnes au minimum, d'une durée de 45 mn à 90 mn maximum face aux deux évaluateurs.

Entretien ayant comme support le document écrit et la séance d'animation réalisée, d'une durée de 45 mn au maximum, dont 15 minutes maximum de présentation orale par le/la candidat.e.

Objectifs intermédiaires (OI) de 1^{er} rang de l'UC :

- OI 3 -1 ORGANISER, GÉRER ET ÉVALUER LES ACTIVITÉS
- OI 3- 2 ENCADRER UN GROUPE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE L' « EEDD »
- OI 3- 3 ACCUEILLIR LES PUBLICS

Conditions d'obtention de l'UC:

Tous les OI de 1^{er} rang doivent être validés.

Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation.

UC 3	CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	FAVORABLE	DÉFAVORABLE
OI 3 -1 ORGANISER, GÉRER ET ÉVALUER LES ACTIVITÉS			
3 -1- 1 – Déterminer les objectifs et les modalités d'organisation d'une activité d'animation « EEDD » s'inscrivant dans le projet de la structure			
3- 1 – 2- Intervenir au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le cadre du projet défini par l'organisateur			
3- 1 – 3 – Prendre en compte les risques et les réglementations spécifiques aux lieux d'animation			
3- 1 – 4 – Mettre en œuvre les modes d'évaluation de son action et prendre en compte les résultats			
OI 3- 2 ENCADRER UN GROUPE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE L' EEDD			
3-2-1 Concevoir et mettre en œuvre des situations, des supports et des progressions favorisant la sensibilisation à l'EEDD et à ses pratiques			
3-2-2 Gérer une dynamique de groupe qui favorise le développement de l'action			
3- 2 – 3 Accompagner les groupes dans leurs projets dans une démarche participative			
OI 3- 3 ACCUEILLIR LES PUBLICS			
3-3-1 – Proposer une animation EEDD en tenant compte des caractéristiques, des besoins et des attentes du public dans le cadre d'intervention			
3-3-2 – Favoriser l'initiative des publics			
3-3-3 – Favoriser la mise en relation des individus et du groupe avec l'environnement et le territoire concerné			

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'UC 4

MOBILISER LES DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN OEUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE « L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Modalités des épreuves certificatives

Présentation d'un écrit « Projet d'Education à l'Environnement vers le Développement Durable » d'une vingtaine de pages hors annexes, qui présente un projet d'animation, son contexte de mise en œuvre, les potentialités du milieu d'animation, la progression et les méthodes pédagogiques utilisées ainsi que les ressources, de sources fiables, sur lesquelles s'est appuyée la construction du projet d'animation. Figure dans le document un outil pédagogique conçu par le, la candidat.e.

Encadrement d'une séance d'animation en lien avec le projet, auprès de 6 personnes au minimum, d'une durée de 45 mn à 90 mn maximum face aux deux évaluateurs.

Entretien ayant comme support le document écrit et la séance d'animation réalisée, d'une durée de 45 mn au maximum, dont 15 minutes maximum de présentation orale par le/la candidat.e.

Objectifs intermédiaires(OI) de 1^{er} rang de l'UC :

- OI 4 -1 SITUER SON ACTIVITÉ EEDD DANS UN TERRITOIRE
- OI 4 – 2 MAITRISER LES OUTILS ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS DE L'EEDD
- OI 4 – 3 CONDUIRE DES ACTIVITÉS D'ANIMATION EN EEDD

Conditions d'obtention de l'UC :

Tous les OI de 1^{er} rang doivent être validés.

Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation.

UC 4	MOBILISER LES DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN OEUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE « L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE»	FAVORABLE	DEFAVORABLE
OI 4 -1 SITUER SON ACTIVITÉ D'ANIMATION DANS UN TERRITOIRE			
4-1-1 Identifier les ressources de la structure et du territoire en « EEDD » utile pour son action			
4-1-2 Concevoir une activité EEDD en relation avec les spécificités et les acteurs du territoire			
4-1-3 Prendre part aux actions de réseaux territoriaux mobilisés dans le champ de l'EEDD			
OI 4 – 2 MAITRISER LES OUTILS ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS DE L'EEDD			
4-2-1 Sensibiliser aux enjeux du développement durable en mobilisant les connaissances et les différentes dimensions du champ du développement durable (économique, sociale, écologique, humaine)			
4-2 -2 Identifier et mobiliser les ressources du champ de l'EEDD nécessaires à la maîtrise d'outils et des techniques d'animation			
4-2 -3 S'appropriier, utiliser des outils et techniques d'animation spécifiques à l'EEDD adaptés aux objectifs opérationnels			
OI 4 – 3 CONDUIRE DES ACTIVITÉS D'ANIMATION EN EEDD			
4-3- 1 Utiliser les différentes approches pédagogiques de l'EEDD : naturaliste, scientifique, sensorielle, créative et les adapter.			
4- 3- 2 Mobiliser et mettre en œuvre des démarches d'éducation populaire favorisant la participation, la responsabilisation, l'autonomie des publics et le vivre ensemble			
4- 3- 3 Mobiliser et mettre en œuvre des démarches d'éducation active dont des démarches ludiques au service de la compréhension des enjeux de l'EEDD			



ANIM PRO

bpjepsedd@cemea-pdll.org

02 51 86 02 61

ANTENNE LOIRE-ATLANTIQUE

Siège régional

102 rue Saint-Jacques

44200 NANTES

accueil@cemea-pdll.org

